



SOCIÉTÉ NATIONALE DES INGÉNIEURS PROFESSIONNELS DE FRANCE (SNIPF)

MEMBRE DES *INGÉNIEURS ET SCIENTIFIQUES DE FRANCE* (IESF)

ASSOCIATION RÉGÉE PAR LA LOI DU 1^{er} JUILLET 1901 – N° SIRET : 775 657 455 00074 – CODE APE : 9499Z

FÉDÉRATION : 3 rue Fortia - BP 60004 - 13484 MARSEILLE CEDEX 20

Tél. : 04 91 56 50 24

Mail : snipf2@wanadoo.fr – Site Internet : www.snipf.org et www.snipf.com



Le 2 Janvier 2023

GDF042-2023

ADMISSION à la LABELLISATION IESF/SNIPF

- Avec IESF la SNIPF propose un nouveau service à ses adhérents, destiné à tous les ingénieurs et ingénieures de France : « LA LABELLISATION »
- Par cette innovation majeure, IESF et la SNIPF reconnaissent et permettent à chaque IPF de prouver en un clic l'inscription de leur CDCIP sur la liste des IPF certifiés, adhérents de la SNIPF

Le LABELLIS d'IESF est un document de nouvelle génération :

- 100% numérique
- Infalsifiable (inscrit dans la blockchain Ethereum)
- Bilingue français/anglais,
- Intégrable sur les profils LinkedIn (ou sur un CV papier sous forme de QR code).

La proposition de labellisation aux adhérents est faite par le secrétariat de Marseille, par un courrier ajouté à celui de l'envoi de la carte d'adhérent, au moment de l'enregistrement de la cotisation. Cette labellisation ne peut être obtenue qu'avec une cotisation versée dans les 6 premiers mois de l'année calendaire. Toute cotisation perçue après le mois de juin ne pourra bénéficier de la labellisation.

PRIX : Le prix de la labellisation est fixé à 25 Euros. Cette labellisation, comme la cotisation n'est valable qu'une année calendaire.

✂-----

SOCIÉTÉ NATIONALE DES INGÉNIEURS PROFESSIONNELS DE FRANCE « SNIPF »

ADMISSION A LA LABELLISATION

Après avoir pris connaissance de la procédure GDF041-2022 jointe au dossier envoi carte adhérent, je demande mon admission à la LABELLISATION IESF

Je soussigné (e).....

Membre de la SNIPF et Appartenant à la SRIPF N° :.....

Adresse.....

.....

Téléphone : Courriel :.....

Demande mon admission à la labellisation

Règlement Par chèque ou virement (rayer la mention inutile) **25 €** à l'ordre de la SNIPF

Le :.....

Signature

Pour la promotion de l'Ingénieur Professionnel certifié



SOCIETE NATIONALE DES INGENIEURS PROFESSIONNELS DE FRANCE (SNIPF)

MEMBRE DES *INGENIEURS ET SCIENTIFIQUES DE FRANCE* (IESF)

ASSOCIATION REGIE PAR LA LOI DU 1^{er} JUILLET 1901 – N° SIRET : 775 657 455 00074 – CODE APE : 9499Z

FEDERATION : 3 rue Fortia - BP 60004 - 13484 MARSEILLE CEDEX 20

Tél. : 04 91 56 50 24

Mail : snipf2@wanadoo.fr – Site Internet : www.snipf.org et www.snipf.com



RETOUR COUPON ADMISSION

* Coupon d'admission dûment rempli + chèque à l'ordre de la SNIPF ou virement (RIB ci-dessous) à retourner par courrier *au siège national : SNIPF 3 rue de FORTIA BP60004 13484 Marseille cédex 20*

RIB Banque association SNIPF

SOCIETE GENERALE RELEVÉ D'IDENTITE BANCAIRE

TITULAIRE DU COMPTE : SNIPF SIEGE DOMICILIATION : LE HAVRE BOURSE

CODE Banque	Agence	n° de compte	Clé
30003	01030	00037260375	45

IDENTIFICATION INTERNATIONALE IBAN: FR76 3000 3010 3000 0372 6037 545

IDENTIFIANT BIC: SOGEFRPP

IMPORTANT

Nous vous demandons de bien vouloir vous assurer que vos coordonnées figurent sur votre virement afin que le Secrétariat administratif puisse enregistrer votre paiement

- Dès réception de votre admission par le Secrétariat Administratif, un lien sera mis à disposition de la personne labellisée et permettra le chargement du document de labellisation, avec le QR Code, par voie informatique.

Le secrétariat administratif